

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

Ré

Mo
b***12187285***

le

08 -11- 2012*Pour le Greffier,*

Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0895762732

Dénomination

(en entier) : **LA ROMANCE**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 5020 Malonne, rue Gabriel de Moriamé, 21

Objet de l'acte : **Augmentation de capital**

Extrait de l'acte reçu par le notaire Caroline REMON à Jambes/Namur le 25 octobre 2012, en cours d'enregistrement

a) Ordre du jour

1/ Augmentation de capital à concurrence de CENT MILLE EUROS (100.000,00 euros) pour porter le capital social de trois cent septante quatre mille euros (374.000,00 euros) à quatre cent septante quatre mille euros (474.000,00 euros) par apport en numéraire à effectuer par la Société anonyme « BODYMAT » ayant son siège social à 5020 Malonne, Les Marlières, 40, avec création de 200 parts sociales nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les parts existantes, sauf qu'elles ne participeront que prorata temporis aux résultats de la société pour l'exercice social en cours.

Ces parts nouvelles seront immédiatement souscrites au pair comptable d'une part sociale ancienne soit cinq cents euros (500,00 €) et entièrement libérées à la souscription au profit de la Société anonyme « BODYMAT », en rémunération de son apport en numéraire.

2/ Souscription et libération des parts sociales.

3/ Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital.

4/ Modification de l'article 5 relatif au capital comme suit :

Article 5

Remplacer par les termes :

« Le capital social est fixé à quatre cent septante quatre mille euros (474.000,00 €).

Il est représenté par neuf cent quarante huit (948) parts sociales sans mention de valeur nominale, entièrement libérées ».

5/ Pouvoirs à conférer au gérant pour l'exécution des résolutions à prendre sur les objets qui précèdent.

b) RESOLUTIONS

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposées en même temps :

- expédition de l'acte
- coordination des statuts

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature